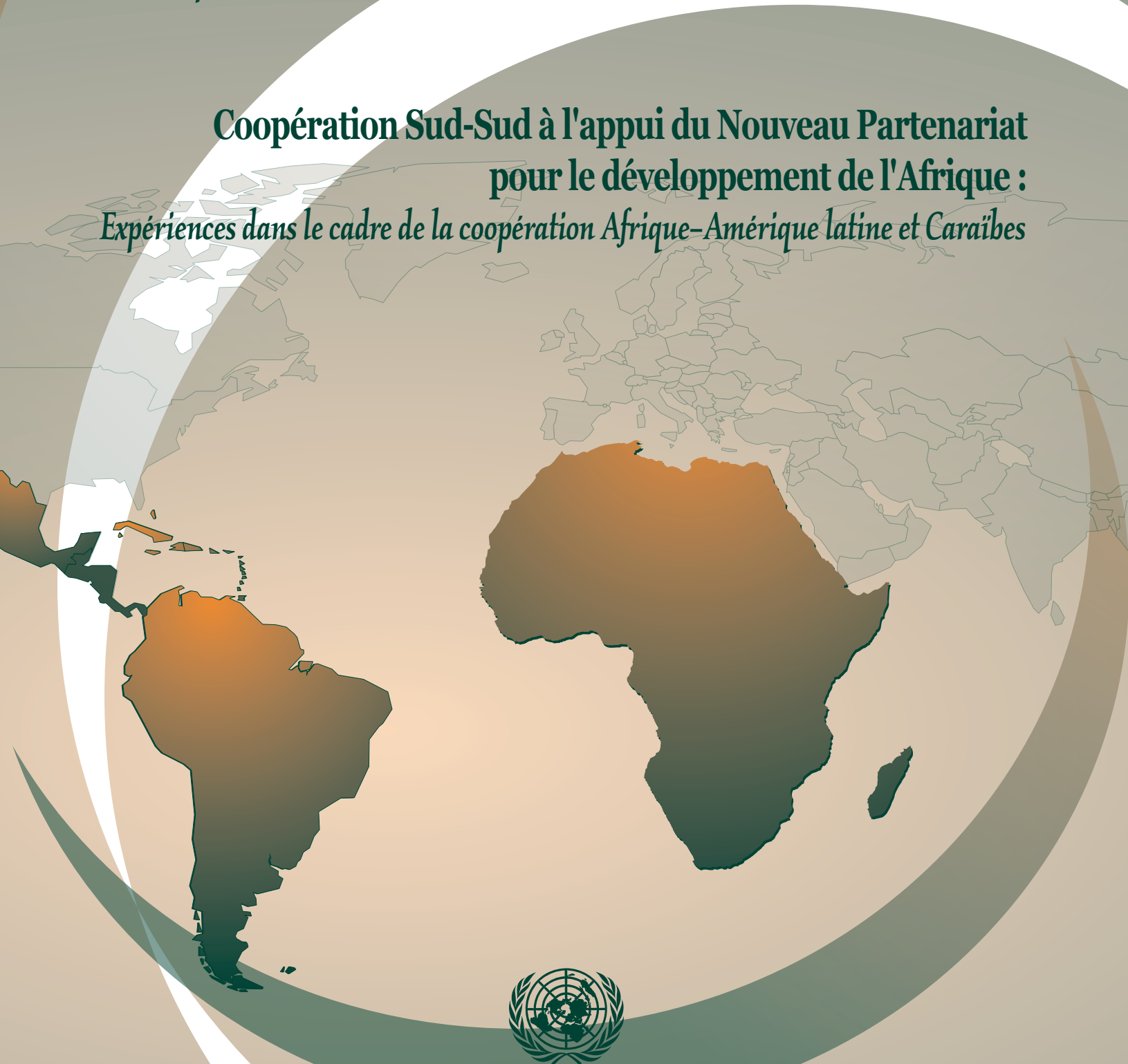


**South-South Cooperation in Support of
the New Partnership for Africa's Development:**
Experiences of Africa-Latin America and the Caribbean

**Coopération Sud-Sud à l'appui du Nouveau Partenariat
pour le développement de l'Afrique :**
Expériences dans le cadre de la coopération Afrique-Amérique latine et Caraïbes



Publié par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique

Coopération Sud-Sud à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Expériences dans le cadre de la coopération Afrique-Amérique latine et Caraïbes



Nations Unies, New York
2004

Table des matières

Paras. e

Acronymes et abréviation

I. Introduction	1-7
II. Activités entreprises dans des domaines correspondant aux domaines d'intervention prioritaires du NEPAD	8-42
Gouvernance politique	9-10
Paix et sécurité	11-13
Énergie	14-16
Technologies de l'information et des communications (TIC)	17-20
Accès aux marchés	21-23
Agriculture	24-27
Santé	28-32
Éducation	33-37
Environnement	38-42
III. Observations finales	43-46

Annexes

- I. Tableau récapitulatif des activités de coopération menées dans les domaines prioritaires du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)
- II. Autres domaines de coopération couverts par des accords de coopération

Acronymes et abréviations

ASDI	Agence suédoise de coopération internationale au développement
CCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CDAА	Communauté de développement de l'Afrique australe
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CIAT	Centre Internacional de l'Agriculture Tropicale
CIP	Centre international de la pomme de terre
CLACSO	Conseil latino-américain des sciences sociales
CPLP	Communauté des pays de langue portugaise
ECABREN	Réseau de recherche sur le haricot de l'Afrique orientale et centrale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GSR	Colloque mondial des régulateurs
MERCOSUR	Marché commun du Sud
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OLADE	Organisation latino-américaine de l'énergie
ONG	Organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PROFRIJOL	Programa Regional de Frijol
PROFRIZA	Projet régional relatif au haricot dans la zone andine
SABRN	Réseau de recherche sur le haricot de l'Afrique orientale et centrale
SACU	Union douanière d'Afrique australe
TIC	Technologies de l'information et des communications
UIT	Union internationale des télécommunications
ZPCAS	Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud

Introduction

1. La coopération Sud-Sud est un complément important de la coopération internationale en faveur du développement. Les deux résolutions relatives à l'appui international au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquante-septième et cinquante-huitième sessions (57/7 et 58/233), ont souligné l'importante contribution que la coopération Sud-Sud pouvait apporter à la mise en oeuvre du NEPAD (A/57/309, annexe) et ont encouragé les partenaires de développement des pays africains à l'appuyer.

2. On considère normalement que la coopération Sud-Sud englobe la coopération technique entre pays en développement, centrée sur les échanges de données d'expérience ou de moyens de renforcement des capacités et d'assistance technique, et la coopération économique entre pays en développement, qui comprend les investissements et les flux financiers, commerciaux et technologiques. Par conséquent, l'expression « coopération Sud-Sud » est souvent utilisée comme synonyme de coopération économique et technique entre pays en développement. Au fil du temps, la nature et la portée de la coopération Sud-Sud ont évolué, en s'étendant à des domaines non traditionnels tels que la paix et la sécurité, les droits de l'homme, et l'assistance électorale, etc. Cette approche élargie est conforme aux orientations du NEPAD.

3. Le présent document passe en revue la coopération entre les pays d'Afrique et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, en mettant l'accent sur la contribution de ces derniers pays au développement de l'Afrique par le biais de la coopération Sud-Sud. Il est centré en particulier sur les questions correspondant aux domaines d'intervention prioritaires du NEPAD, notamment la gouvernance politique, la paix et la sécurité, l'énergie, les technologies de l'information et des communications (TIC), l'accès aux marchés, l'agriculture, la santé, l'éducation et l'environnement.

4. Les principaux objectifs du document sont de procéder à un inventaire de base de la profondeur et de la diversité de la coopération Sud-Sud entre les deux régions et d'évaluer le degré de correspondance

entre les domaines d'intervention prioritaires du NEPAD et les domaines actuels de la coopération Sud-Sud entre les deux régions. Cette étude a été effectuée au cours de la période allant d'avril à octobre 2003. La plupart des exemples de coopération Sud-Sud entre les pays d'Afrique et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes cités dans le présent document sont antérieurs au lancement du NEPAD. Il y a un nombre impressionnant d'exemples de coopération Sud-Sud entre les deux régions dans les domaines d'intervention prioritaires du NEPAD. Le tableau qui figure dans l'annexe I au présent document récapitule les domaines actuels de coopération en utilisant comme point de référence les domaines d'intervention prioritaires du NEPAD. L'annexe II couvre d'autres domaines de coopération.

5. Les principales sources d'informations pour le présent document sont les gouvernements des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. À la suite d'une demande initiale d'informations et de données qui leur avaient été envoyée, une lettre contenant une première version du tableau figurant dans l'annexe I au présent document leur a été adressée pour qu'ils fassent des observations. Cela a permis aux gouvernements d'actualiser et de reconfirmer les informations déjà fournies. Étant donné que tous les gouvernements n'ont pas répondu à la demande, il est possible que l'étude ait omis de mentionner quelques activités, programmes et projets de coopération Sud-Sud qui sont en cours entre les deux régions. Néanmoins, elle traite d'une partie très importante de la coopération entre les deux régions. Le document n'examine pas non plus en détail les investissements et les flux financiers, bien que certaines des activités qui y sont décrites aient pu prendre la forme d'un investissement ou d'une transaction financière.

6. La coopération Sud-Sud entre les deux régions a eu lieu aux niveaux bilatéral et multilatéral. Il y avait également des cas de coopération Sud-Sud triangulaires, c'est-à-dire une coopération impliquant deux pays en développement avec l'appui d'un troisième partenaire – en général, un organisme des Nations Unies ou un pays développé. Au niveau multilatéral, outre les activités entreprises dans le contexte du système des Nations Unies, il y avait trois principaux

cadres pour les partenariats entre l'Amérique latine et l'Afrique. La zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (ZPCAS), la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) et les forums de haut niveau des pays d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes concernant la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la sécheresse. La ZPCAS constitue un cadre solide pour la promotion des relations entre 24 pays des deux côtés de l'Atlantique Sud dans les domaines de la protection de l'environnement marin, et de la paix et de la sécurité. La CPLP encourage la coopération entre les pays lusophones dans de nombreux secteurs, notamment l'éducation, la santé, l'agriculture et la consolidation de la paix. Les Forums de coopération de haut niveau des pays d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes constituent essentiellement un cadre orienté vers l'environnement.

7. En mettant l'accent sur des programmes ou des projets précis aux niveaux bilatéral et multilatéral, on espère dans cette étude décrire les principaux résultats des accords de coopération entre l'Amérique latine et l'Afrique, indiquer certains problèmes qui peuvent se poser, et suggérer de nouveaux domaines pour des partenariats mutuellement avantageux entre l'Afrique et l'Amérique latine.

II. Activités entreprises dans des domaines correspondant aux domaines d'intervention prioritaires du NEPAD

8. Les domaines de coopération entre l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes, qui correspondent aux domaines d'intervention prioritaires du NEPAD, sont les suivants : gouvernance politique, paix et sécurité, infrastructures (énergie, TIC), accès aux marchés, agriculture, mise en valeur des ressources humaines (santé, éducation) et environnement.

Gouvernance Politique

9. Un nouveau domaine important pour la coopération Sud-Sud entre les pays d'Afrique et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes est l'assistance électorale. Certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont participé aux efforts internationaux

visant à promouvoir la tenue d'élections libres et justes en Afrique en fournissant une assistance technique pour l'organisation d'élections, notamment pour l'enregistrement des électeurs et pour la surveillance des élections grâce à l'envoi d'observateurs.

10. Par exemple, le Gouvernement du Lesotho, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a fait appel à la Jamaïque pour avoir accès à une nouvelle méthode peu coûteuse d'enregistrement des électeurs utilisant une technologie pour les empreintes digitales. Le Directeur jamaïcain des élections a été mobilisé pour l'organisation de tables rondes avec la participation du Gouvernement, des partis politiques et de membres des milieux diplomatiques et de la communauté des donateurs. Ces débats ont permis de donner à toutes les parties prenantes des explications détaillées sur la technologie concernant les empreintes digitales et ont contribué à réduire les tensions qui étaient apparues entre le Gouvernement et les partis d'opposition à la suite d'un différend relatif aux résultats de l'élection générale de 1998 au Lesotho. Un autre exemple concerne le Mexique, dont l'Institut électoral fédéral a été invité à dispenser une formation aux processus électoraux dans des pays africains comme l'Afrique du Sud, l'Angola et le Mozambique.

Paix et sécurité

11. En tant que Membres de l'Organisation des Nations Unies, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont participé à des missions de maintien de la paix en Afrique en envoyant des militaires et du personnel de police civile, chargés de tâches telles que la surveillance des cessez-le-feu, la vérification des retraits de troupes ou l'exécution de patrouilles le long de frontières ou de zones démilitarisées. Sept pays d'Amérique latine¹ participent actuellement aux quatre missions de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique².

¹Argentine, Bolivie, El Salvador, Honduras, Paraguay, Pérou et Uruguay.

²Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) et Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE).

12. La coopération entre l'Amérique latine et l'Afrique sur les questions de sécurité et de paix se poursuit également dans le cadre de la ZPCAS. L'un des principaux objectifs de cette organisation a été la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans l'Atlantique Sud, et le traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique Latine et les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)³ et le traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (Traité de Pelindaba)⁴ constituent un cadre de référence fondamental pour cet objectif. Étant donné le rôle potentiellement déstabilisateur joué par le commerce illicite des armes légères, la ZPCAS a lancé récemment des initiatives appropriées pour atténuer cette grave menace contre la paix et la sécurité internationales.

13. Pour la majorité des pays d'Afrique qui sortent d'un conflit, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants représentent un défi majeur. Étant donné qu'il est important pour les pays d'Afrique de renforcer les fondations politiques et sociales en vue de l'établissement d'institutions démocratiques, le Mexique a entamé un dialogue avec les pays qui sortent d'une situation de conflit (Angola, Guinée-Bissau, Libéria, République centrafricaine et République démocratique du Congo). En outre, dans le cadre de sa coopération avec les pays d'Afrique, le Brésil a appuyé des activités de consolidation de la paix entreprises dans des pays sortant d'un conflit (Angola, Guinée-Bissau et Mozambique) en contribuant à créer des possibilités d'emploi pour les anciens combattants. Étant donné que les possibilités économiques et les possibilités d'emploi dans ces pays sont déterminées dans une large mesure par l'accès à l'éducation, en particulier la formation professionnelle, le Brésil a mis en place des centres de formation professionnelle, qui forment des anciens combattants et facilitent leur insertion dans la vie civile. Cette formation porte sur des domaines comme la mécanique, la construction, l'électricité, la couture et l'informatique. L'établissement de ces centres de formation a été l'un des principaux aspects de la coopération technique avec les pays d'Afrique.

³Nations Unies, Recueil de traités, vol. 634, No. 9068

⁴Voir document A/50/426, annexe.

Énergie

14. Tout en étant encore limitée, la coopération entre l'Amérique latine et l'Afrique dans le domaine l'énergie utilise à la fois des canaux multilatéraux et bilatéraux. Un exemple de coopération multilatérale concerne l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), où l'Algérie est devenue membre spécial depuis juillet 2001 et l'un des premiers membres non américains de cette institution. L'OLADE est essentiellement un centre d'échange de données d'expérience et d'informations entre les responsables du secteur de l'énergie et un organe consultatif permanent pour la coopération et l'intégration en matière d'énergie des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

15. Grâce à sa participation à l'OLADE, l'Algérie bénéficie de la longue et riche expérience de cette organisation dans le secteur de l'énergie, notamment les sources d'énergie renouvelables. En outre, en tant que pays hôte et membre de la Commission de l'énergie pour l'Afrique, l'Algérie a encouragé l'échange de données d'expérience dans le secteur de l'énergie entre l'Afrique et l'Amérique latine ainsi que la mise en place de mécanismes opérationnels visant à faciliter le développement du secteur de l'énergie dans les deux régions. Une conférence ministérielle sur la coopération dans le secteur de l'énergie entre les pays d'Afrique et les pays d'Amérique latine doit avoir lieu les 12 et 13 février 2004 à Alger.

16. Un exemple important de coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie est l'accord conclu en juillet 1984 entre l'Institut mexicain du pétrole et l'École nationale de génie pétrolier en Algérie.

Technologies de l'information et des communications (TIC)

17. Le rôle joué par les TIC dans la promotion de la croissance et du développement économiques des pays en développement a été reconnu. À cet égard, l'Union internationale des télécommunications (UIT) a adopté un certain nombre de mesures de régulation afin de promouvoir et de renforcer les partenariats entre régions en développement, notamment entre l'Afrique et l'Amérique latine.

18. L'une de ces mesures est l'organisation par le Bureau de développement des télécommunications de l'UIT d'un Colloque mondial des régulateurs (GSR). Le GSR constitue un forum mondial qui a notamment pour objet d'encourager un dialogue entre les régulateurs des deux régions. Grâce à ce mécanisme, les régulateurs des deux régions échangent des données d'expérience et élaborent des stratégies en vue d'une régulation efficace.

19. Le Gouvernement brésilien a également mis au point un vaste programme de coopération avec les pays lusophones d'Afrique dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités concernant les télécommunications.

20. En outre, les pays d'Amérique latine ont mis au point certaines technologies intermédiaires qui sont plus faciles à adapter et à utiliser dans les pays d'Afrique que les technologies incorporées dans les produits perfectionnés importés des pays développés. Ces facteurs semblent avoir joué un rôle très important dans l'attribution des travaux de rénovation du réseau téléphonique à Lagos à une entreprise brésilienne au début des années 80.

Accès aux marchés

21. Les échanges commerciaux interrégionaux entre l'Amérique latine et l'Afrique sont encore relativement faibles par rapport aux échanges traditionnels des deux régions avec leurs partenaires du monde industrialisé. Ils sont également fortement concentrés aussi bien en ce qui concerne les produits échangés que le nombre de pays impliqués. Les exportations des pays d'Afrique vers l'Amérique latine sont essentiellement des matières premières, et la plus grande partie des exportations d'Amérique latine vers l'Afrique consiste en produits semi-finis. En outre, le nombre de pays participant à ces relations commerciales est peu élevé et comprend surtout des pays à revenu intermédiaire des deux régions. Parmi les obstacles qui entravent l'accélération du commerce interrégional, on peut citer le manque d'infrastructures facilitant les échanges, en d'autres termes, l'absence de réseaux de transports et de communications bien développés et d'accords de compensation entre les deux régions; la force historique des relations com-

merciales traditionnelles; et le manque d'informations concernant les possibilités commerciales existantes et futures dans chaque région.

22. Néanmoins, l'accroissement des relations commerciales entre l'Amérique latine et l'Afrique est également l'une des priorités de la coopération entre les deux régions. En juillet 1998, les dirigeants du Marché commun du Sud (MERCOSUR)⁵ et de ses membres associés ont conclu avec le Président sud-africain un mémorandum d'accord concernant l'expansion des échanges commerciaux entre le MERCOSUR et les 14 États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA). Le MERCOSUR et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) négocient actuellement un accord sur des préférences tarifaires fixes, en vue de créer à l'avenir une zone de libre-échange. Il convient également de mentionner l'existence du Forum des entreprises de la CPLP, qui a été créé en 1992 en vue de renforcer les liens économiques et commerciaux entre les pays membres.

23. Au niveau bilatéral, il y a certaines initiatives visant à accroître les échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Amérique latine. Les premiers accords commerciaux entre l'Argentine et des pays d'Afrique datent de 1977 et, à la fin de 1980, neuf accords avaient été conclus avec le Gabon, le Maroc, l'Égypte, la Guinée, la Jamahiriya arabe libyenne, le Sénégal, la Tunisie, la République démocratique du Congo et la Côte d'Ivoire. Le Brésil a une vaste expérience des échanges commerciaux avec l'Afrique. Depuis l'établissement de la Chambre de commerce afro-brésilienne en 1968, le Brésil a organisé plusieurs missions commerciales dans les deux sens, a conclu un certain nombre d'accords commerciaux avec des pays d'Afrique et a établi des lignes de transport maritime et des vols réguliers vers l'Afrique. En outre, le Gouvernement brésilien va entamer des consultations avec les Gouvernements angolais et mozambicain en vue de faciliter l'accès des produits de ces deux pays

⁵Le MERCOSUR est une organisation régionale qui traite de la libre circulation des biens, des services et des facteurs de production grâce à l'élimination des droits d'importation et des obstacles non tarifaires et de tout autre facteur entravant la circulation des biens. Il comprend quatre membres (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) et deux membres associés (Bolivie et Chili).

au marché brésilien. De même, le Mexique a conclu des accords commerciaux avec l'Algérie, l'Égypte et le Gabon. Il a conclu récemment un accord avec la Tunisie, qui a ouvert la voie à une collaboration dans le domaine des exportations entre la Banque nationale mexicaine pour les exportations et le Centre tunisien pour la promotion des exportations.

Agriculture

24. Les similarités de climat et d'environnement naturel entre les pays d'Afrique et les pays d'Amérique latine offrent un terrain fertile pour des possibilités de coopération dans les domaines de la recherche agricole et de la diffusion des meilleures pratiques. L'augmentation de la productivité dans le secteur agricole est essentielle pour le développement de l'Afrique. Les pays d'Amérique latine et d'Afrique collaborent afin de relever ce défi. Les organisations internationales et nationales de ces deux régions qui s'occupent de recherche agricole ont fait ces dernières années des investissements considérables pour la mise en place de réseaux de collaboration, en obtenant souvent des résultats impressionnants.

25. Un exemple de réseau de collaboration existant est le Centro Internacional de Agricultura Tropical (CIAT), qui s'efforce d'accroître la productivité des cultures de haricot en Amérique latine et en Afrique, en améliorant l'endoplasme des germes de plantes et les pratiques de gestion en coopération avec les programmes nationaux grâce aux réseaux régionaux. Ce réseau de collaboration comprend l'Eastern and Central Africa Bean Research Network (ECABREN) en Afrique de l'Est et en Afrique centrale, le Southern Africa Bean Research Network (SABRN) en Afrique australe, le Projet régional concernant les haricots dans la zone andine (PROFRIZA) dans la zone des Andes, et le Programa Regional de Frijol (PROFRIJOL) en Amérique centrale. Grâce aux activités de ce réseau, l'amélioration génétique des haricots bénéficie aux petits agriculteurs d'Afrique et d'Amérique latine en accroissant les revenus qu'ils tirent de la production de haricots et en réduisant les dangers causés par les pesticides pour la santé humaine et l'environnement.

26. Le deuxième exemple de réseau est celui qui découle des activités de recherche sur les racines et les

tubéreuses, entreprises par le Centre international de la pomme de terre (CIP). Le Centre a contribué à la création de plusieurs réseaux nationaux et régionaux de recherche qui permettent aux scientifiques d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes d'harmoniser les activités de recherche, d'échanger des informations et de multiplier les avantages. Cela a donné lieu notamment à des initiatives concernant la pomme de terre en Bolivie, dans les Andes, dans le cône sud de l'Amérique du Sud, en Amérique centrale, et dans les Caraïbes; et à un programme concernant la pomme de terre et la patate douce en Afrique de l'Est et en Afrique centrale; ainsi qu'à l'établissement d'un réseau de recherche sur la culture des racines en Afrique australe.

27. Au niveau bilatéral, il y a eu des initiatives dans le secteur de l'agriculture telles que l'accord de coopération entre l'Uruguay et le Ministère angolais de l'agriculture et du développement rural signé en juin 1992. En outre, il y a des projets de coopération agricole entre le Gouvernement brésilien et plusieurs pays d'Afrique (Angola, Mozambique et Sao Tomé-et-Principe). Ces projets visent à renforcer les instituts locaux de recherche agricole, à appuyer les zones rurales en mettant l'accent sur l'agriculture de subsistance en tant que stratégie de développement (Angola et Sao Tomé-et-Principe) ou à transférer des technologies et des connaissances techniques dans des domaines spécifiques de production agricole tels que le cacao (Sao Tomé-et-Principe), les fruits tropicaux et les légumineuses (Namibie) ainsi que la culture irriguée du riz (Guinée-Bissau). Une autre initiative a pour objet d'envoyer des experts cubains en agriculture et en pêche au Cap-Vert, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Santé

28. La coopération dans le domaine de la santé est un cas exemplaire de partenariat dans le secteur social. Elle consiste surtout à renforcer les ressources humaines dans le secteur de la santé et, de plus en plus souvent, à répondre aux besoins urgents de conception de programmes de lutte contre les pandémies, en particulier le VIH/sida.

29. Cuba, le Mexique et le Brésil ont joué un rôle actif en offrant des programmes de formation à l'in-

tion des professionnels et des techniciens de la santé, soit dans ces trois pays soit dans les pays bénéficiaires. En outre, l'objectif visant à renforcer les capacités du personnel médical en Afrique est également poursuivi grâce au Programme intégral de santé lancé par Cuba en 1998. Dans le cadre de ce programme, qui concerne principalement les zones rurales, du personnel médical et du personnel auxiliaire ont été envoyés dans 13 pays d'Afrique.

30. Un autre exemple de coopération bilatérale concerne l'appui au renforcement des capacités et l'assistance technique fournis par le Brésil à l'Angola, au Botswana, au Burundi, à la Guinée-Bissau, au Mozambique et à Sao Tomé-et-Principe, afin d'élaborer et d'appliquer une stratégie globale, portant à la fois sur la prévention et les soins, pour lutter contre le VIH/sida. Dans certains cas, la coopération du Brésil a également permis le don de médicaments antirétroviraux, sur la base d'un projet pilote, en vue d'encourager le gouvernement bénéficiaire à prendre en charge le projet, à partir du moment où un traitement de routine a été mis en place. En outre, le Brésil a conclu en novembre 2003 un accord avec le Mozambique qui permettra à des techniciens brésiliens de transférer des technologies et de fournir une assistance technique pour l'établissement d'une usine produisant des médicaments antirétroviraux au Mozambique. Des négociations sont en cours afin d'étendre ce projet à d'autres pays comme l'Angola et la Namibie, qui ont déjà sollicité l'appui du Brésil.

31. Le Mexique échange des informations sur les campagnes de prévention et de traitement du VIH/sida avec des pays d'Afrique subsaharienne, et Cuba participe activement à la campagne internationale de lutte contre le VIH/sida. Dans plusieurs instances internationales, Cuba a réaffirmé son engagement d'envoyer 4 000 membres de son personnel médical en Afrique, afin de participer à la création de 20 départements médicaux dans la région, de fournir les services de spécialistes dans le domaine de la prévention du sida, et de mettre chaque année des médicaments antirétroviraux à la disposition de 30 000 patients en Afrique.

32. Au niveau multilatéral, le Brésil a joué un rôle clef dans la nouvelle initiative de lutte contre le sida adoptée par la Communauté des pays de langue por-

tugaise (CPLP) en août 2002. Le Brésil a mis à la disposition de ses partenaires de la CPLP son expérience et sa technologie pour la production de médicaments antirétroviraux, qui sont déjà distribués gratuitement à 115 000 patients au Brésil, ainsi que pour l'organisation de campagnes de prévention avec une large participation de la société civile. Grâce à un budget initial de 30 millions de dollars, le programme conjoint de lutte contre le sida permettra la construction au Mozambique d'un laboratoire qui produira des versions génériques peu coûteuses des médicaments antirétroviraux utilisés dans la lutte contre le VIH, qui est la cause du sida, ainsi que la construction d'une usine produisant des préservatifs en Angola.

Éducation

33. La coopération entre l'Afrique et l'Amérique latine est particulièrement étroite dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines en Afrique. Le Brésil, Cuba et le Mexique ont conclu avec de nombreux pays d'Afrique des accords et des programmes de coopération en matière d'éducation, qui comprennent notamment des programmes de bourses.

34. Le Brésil aide les Gouvernements du Mozambique, de Sao Tomé-et-Principe et du Cap-Vert à formuler et à mettre en oeuvre leurs propres projets d'alphabétisation inspirés du programme brésilien appelé « Bolsa-Escola » (bourse-école), qui consiste à offrir des incitations financières aux familles dont les enfants poursuivent leurs études. Depuis les années 80, le Gouvernement brésilien a également offert des bourses d'études à des étudiants africains, en particulier ceux des pays lusophones, qui souhaitent poursuivre des études universitaires et postuniversitaires au Brésil. Dans les années 90, ce programme a bénéficié à 2 140 étudiants universitaires et à 115 étudiants postuniversitaires de pays africains.

35. Cuba a toujours joué un rôle très actif en offrant des programmes d'enseignement pour les étudiants africains à Cuba. De 1961 à 2002, 29 106 étudiants africains ont été formés par le système d'enseignement supérieur cubain. Récemment, des efforts ont été déployés pour assurer la formation des étudiants en Afrique. À cet égard, Cuba a joué un rôle essentiel en créant des écoles de médecine en Guinée équatoriale et en Gambie, où des équipes de professeurs cubains ont été envoyées. Cuba

prévoit de créer cette année des écoles similaires en Érythrée, au Ghana et en Guinée-Bissau.

36. De même, le Mexique offre des bourses à des étudiants africains pour qu'ils poursuivent leurs études dans des établissements mexicains et finance la participation d'experts et de professeurs étrangers à différents programmes de collaboration universitaire et de recherche scientifique. Trente-cinq pays d'Afrique ont bénéficié de ces programmes.

37. Certains réseaux concernant l'éducation ont été créés avec la participation de chercheurs et de spécialistes des deux régions. Le Conseil latino-américain des sciences sociales (CLACSO)⁶ renforce la coopération en matière de recherche de ses groupes de travail avec l'Afrique. Cela est possible grâce à l'appui de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI). En fait, étant donné les liens historiques, culturels et démographiques étroits entre une grande partie de la population de l'Amérique latine et les pays d'Afrique, le CLACSO a décidé, avec la coopération de l'ASDI, d'encourager autant que possible toutes les formes d'activités spécialisées des deux côtés de l'Atlantique.

Environnement

38. La coopération sur les questions d'environnement entre l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes est promue et renforcée dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) et de la zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (ZPCAS)⁷.

39. Dans le contexte de la Convention sur la lutte contre la désertification, des forums de haut niveau réunissant les pays d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes ont été organisés avec le plein appui du secrétariat de la Convention. La dernière réunion s'est tenue à Caracas en février 2002 et 43 pays des deux régions y ont assisté. Ces forums constituent des instruments efficaces pour promouvoir les politiques et les mesures

⁶Le CLACSO est un réseau comprenant plus d'une centaine d'institutions de recherche en Amérique latine et dans les Caraïbes qui se sont engagées à promouvoir la recherche scientifique dans tous les domaines des sciences sociales et à renforcer les échanges et la coopération entre les spécialistes à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

⁷Nations Unies, Recueil de traités, vol. 1954, No. 33480

de coopération Sud-Sud visant à lutter contre la pauvreté, et à garantir la sécurité alimentaire et le développement social, tout en assurant l'utilisation viable des ressources naturelles. En fait, ils offrent non seulement des possibilités d'échanger des données d'expérience, mais également l'occasion de mobiliser des fonds pour des activités visant à mettre fin à la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles.

40. Au cours du deuxième Forum de haut niveau pour une coopération entre l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes sur la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, tenu en 2000, le Gouvernement vénézuélien a annoncé une contribution de 1 million de dollars pour la mise en oeuvre de la plate-forme interrégionale de coopération qui avait été adoptée. Il a également offert un appui financier à des organisations non gouvernementales (ONG) africaines ayant des activités de développement durable et orientées vers les femmes et les jeunes au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Cap-Vert, au Mali, au Mozambique, au Niger, au Sénégal et au Togo. Les principales ONG bénéficiaires de l'assistance financière du Venezuela étaient Sahel défis, qui opère dans six pays d'Afrique de l'Ouest⁸, l'Association pour la formation et l'appui au développement (Mali) et d'autres ONG s'occupant des jeunes au Bénin, au Cap-Vert, au Mozambique et au Niger, qui exécutent des projets dans les zones urbaines et rurales comprenant des activités de lutte contre la désertification.

41. La ZPCAS constitue également un cadre efficace pour le renforcement des relations entre les 24 pays situés des deux côtés de l'Atlantique Sud dans le domaine de la protection de l'environnement marin. Cet outil de dialogue joue un rôle clef dans la mise en place de nouveaux mécanismes concernant la protection de l'environnement marin, dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer⁹, et contribue donc dans une large

⁸Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali, du Sénégal, et du Togo.

⁹Voir Le Droit de la Mer: Textes officiels de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer du 10 Décembre 1982 et de l'Accord relatif à l'Application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer du 10 décembre 1982 ainsi que l'index et les extraits de l'Acte Final de la 3ème Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer (publication des Nations Unies, ref. No. 97.V.10)

mesure à la prévention des accidents et à la promotion des échanges d'informations et de la coopération.

42. Il y a également une tendance croissante en faveur de la coopération bilatérale entre les pays d'Afrique et d'Amérique latine dans le domaine de l'environnement. Par exemple, les Ministères de la science et de la technologie du Brésil et du Mozambique ont conclu un accord en août 2002 concernant l'installation d'un système de surveillance de l'environnement au Mozambique, utilisant des données recueillies par des satellites brésiliens.

III. Observations finales

43. La coopération entre l'Amérique latine et l'Afrique englobe la plupart des priorités du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Il y a certaines nouvelles tendances importantes. Premièrement, bien que le présent document porte principalement sur les arrangements et les activités de collaboration entre les gouvernements, il convient de noter qu'il y a un accroissement des activités de collaboration impliquant la société civile et les organisations non gouvernementales d'Afrique et d'Amérique latine dans des domaines tels que les droits de l'homme, la gestion des affaires publiques, la recherche sur les sciences sociales, etc. Deuxièmement, les positions adoptées par les pays en développement lors des négociations commerciales tenues récemment à Cancún ainsi que les nouvelles alliances qu'ils ont forgées à cette réunion représentent une expression nouvelle et significative de solidarité Sud-Sud qui pourrait être considérée comme une forme de coopération Sud-Sud. Les avantages qui seront éventuellement tirés de ces alliances thématiques renforceront la priorité accordée à l'accès aux marchés dans le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

44. La coopération Afrique-Amérique latine et Caraïbes accorde peu d'attention à la question de la mobilisation de ressources, en particulier aux flux de capitaux. Cela peut être attribué au fait que les pays de ces deux régions font face à des contraintes budgétaires et sont dans une large mesure des importateurs nets de capitaux. Néanmoins, grâce à la coopération Sud-Sud, les pays d'Afrique pourraient, par exemple,

tirer des enseignements utiles en matière de mobilisation de ressources de l'expérience acquise par la communauté andine dans la gestion de la Société andine de développement (Corporación andina de fomento), une institution qui est devenue le plus grand fournisseur de fonds multilatéraux dans la région des Andes.

45. Une attention de plus en plus grande est accordée aux questions de gouvernance, en particulier la gouvernance économique et la gouvernance des entreprises, dans les programmes de développement régional de l'Afrique et de l'Amérique latine et des Caraïbes. Cela offre la possibilité de promouvoir la coopération Sud-Sud en matière de gouvernance économique et de gouvernance des entreprises. La coopération Sud-Sud entre l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes bénéficierait dans une large mesure du renforcement des efforts visant à mettre en commun les connaissances et les meilleures pratiques existant dans tous les domaines du développement, et en particulier les domaines d'intervention prioritaires du NEPAD. Les commissions régionales, telles que la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ainsi que les banques régionales de développement, telles que la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement, pourraient jouer un rôle de catalyseur en encourageant la coopération dans ces domaines.

46. À l'avenir, le Plan d'action de Buenos Aires sur la coopération technique entre pays en développement (1978)¹⁰, et le Programme d'action de Caracas sur la coopération économique entre pays en développement (1981), ainsi que les accords successifs conclus lors des réunions ministérielles du Groupe des 77 tenues au Caire en 1986, à San José en 1977, et à Bali (Indonésie) en 1999, et les Sommets du Sud tenus à La Havane en 2000, à Téhéran en 2001 et à Marrakech (Maroc) en 2003 peuvent constituer un cadre global dans lequel les pays d'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes pourraient renforcer leur coopération afin d'améliorer la mise en oeuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

¹⁰Rapport de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement, Buenos Aires, 30 août-12 septembre 1978 (Publication des Nations Unies, ref. No. E.78.II.A et corrigendum, Chapitre I)

ANNEXE I.

Tableau récapitulatif des activités entreprises dans les domaines d'intervention prioritaires du NEPAD

Domaines d'intervention prioritaires du NEPAD	Activités au niveau	
	Bilatéral	Multilatéral
Paix et sécurité		
(y compris la gouvernance politique)	<p>Grâce à l'aide du PNUD, la Jamaïque partage avec le Lesotho sa technique peu coûteuse d'enregistrement des électeurs utilisant les empreintes digitales.</p> <p>Le Brésil apporte un appui considérable aux activités de consolidation de la paix menées en Angola, au Mozambique et en Guinée-Bissau. Il a mis en place des centres de formation professionnelle pour les ex-combattants, facilitant ainsi leur réinsertion dans la société civile.</p> <p>Le Mexique a proposé d'utiliser son Institut électoral fédéral afin d'apporter à des pays africains comme l'Angola, le Mozambique et l'Afrique du Sud une formation aux processus électoraux. Par ailleurs, il a engagé un dialogue avec des pays qui sortent d'un conflit (Angola, Guinée-Bissau, Libéria, République centrafricaine et République démocratique du Congo), surtout parce qu'il a conscience des difficultés auxquelles se heurtent les pays africains pour établir les fondations politiques et sociales nécessaires à la mise en place d'institutions démocratiques.</p>	<p>L'Argentine, la Bolivie, El Salvador, le Honduras, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay participent actuellement à des missions de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique.</p> <p>Les 24 pays d'Amérique latine et d'Afrique qui composent la zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (ZPCAS) s'occupent de questions de paix et de sécurité au sein de cette organisation, qui a notamment réussi à établir une zone exempte d'armes nucléaires dans l'Atlantique Sud. Face au risque de déstabilisation que présente le commerce illicite d'armes légères, la ZPCAS a pris récemment des initiatives dans ce domaine.</p> <p>Infrastructure</p>
Infrastructure		
• Énergie	<p>En juillet 1984, l'Institut mexicain du pétrole et l'École nationale de génie pétrolier en Algérie ont signé un accord de coopération.</p>	<p>Depuis juillet 2001, l'Algérie fait partie de l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) à titre de membre spécial. Elle bénéficie en tant que tel de la vaste expérience de l'OLADE sur les questions d'énergie, notamment les sources d'énergie renouvelables. En tant que membre de la Commission de l'énergie pour l'Afrique, l'Algérie encourage actuellement l'échange de données d'expérience dans le secteur de l'énergie entre l'Afrique et l'Amérique latine, ainsi que la mise en place de mécanismes opérationnels visant à favoriser le développement du secteur énergétique dans les deux régions concernées.</p>

	Bilatéral	Multilatéral
Infrastructure (suite)		
<ul style="list-style-type: none"> • Technologies de l'information et des communications (TIC) 	<p>Au début des années 80, le Brésil a rénové le réseau téléphonique de Lagos (Nigéria). Au sein de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLC), le Gouvernement brésilien mène un vaste programme de coopération avec les pays de langue portugaise en Afrique dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités en matière de télécommunications.</p>	<p>Le Colloque mondial des régulateurs du Bureau de développement des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT) constitue un forum mondial conçu afin de renforcer le dialogue entre les régulateurs des pays en développement, notamment les pays d'Afrique et d'Amérique latine. Un tel mécanisme permet aux régulateurs des deux régions concernées d'échanger des données d'expérience et d'élaborer des stratégies de régulation efficaces.</p>
Accès aux marchés		
	<p>L'Argentine a signé neuf accords commerciaux avec des pays africains.</p> <p>Le Brésil a organisé plusieurs missions commerciales réciproques, signé un certain nombre d'accords avec des pays africains et mis en place des lignes de transport maritime et des liaisons aériennes régulières en direction de l'Afrique. Le Gouvernement brésilien entamera bientôt des consultations avec les Gouvernements angolais et mozambicain en vue de favoriser l'accès des produits de ces pays au marché brésilien.</p> <p>Le Mexique a également signé des accords commerciaux avec l'Algérie, l'Égypte, le Gabon et la Tunisie.</p>	<p>En juillet 1998, les dirigeants du Marché commun du Sud (MERCOSUR) et de ses membres associés ont signé avec le Président sud-africain un mémorandum d'accord sur l'expansion du commerce entre le MERCOSUR et les 14 États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA). Le MERCOSUR et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) négocient actuellement un accord de préférences tarifaires fixes, compte tenu de l'objectif de création d'une zone de libre-échange.</p> <p>Le Forum des entreprises de la CPLP a été créé en 1992 afin de renforcer les liens économiques et commerciaux entre les pays membres.</p>
Agriculture		
	<p>Le Brésil mène des projets de coopération agricole avec des pays africains, en vue de renforcer les instituts de recherche agricole locaux (Mozambique, Sao Tomé et Príncipe, Angola); d'aider les zones rurales en mettant l'accent sur l'agriculture de subsistance comme stratégie de développement (Sao Tomé et Príncipe et Angola); de transférer des technologies et des connaissances techniques dans certains domaines de production agricole, tels que le cacao (Sao Tomé et Príncipe), les fruits tropicaux et les légumineuses (Namibie), la culture irriguée du riz (Guinée-Bissau), notamment.</p> <p>Des experts cubains en pêche et agriculture sont envoyés au Cap-Vert, avec l'appui de la FAO.</p> <p>En juin 2002, l'Uruguay a signé un accord de coopération avec le Ministère angolais de l'agriculture et du développement rural.</p>	<p>Des réseaux de collaboration auxquels participent des instituts de recherche africains et latino-américains (le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) et le Centre international de la pomme de terre (CIP), par exemple; travaillent ensemble en vue d'accroître le rendement des aliments de base, tels que les haricots, les racines et les tubéreuses.</p>

Bilatéral**Multilatéral****Développement des ressources humaines****• Santé**

Cuba a établi un plan qui consiste notamment à envoyer du personnel médical dans 13 pays africains.

En s'appuyant sur sa politique nationale de lutte contre le VIH/sida, le Brésil élabore des projets de renforcement des capacités et apporte une assistance technique pour la formulation de programmes nationaux dans ce domaine en coopération avec les Gouvernements de l'Angola, de la Guinée-Bissau, du Mozambique, de Sao Tomé et Príncipe, du Botswana, du Burundi et du Burkina Faso. Dans certains cas, la coopération brésilienne comprend le don de médicaments antirétroviraux, dans le cadre d'un projet pilote.

En novembre 2003, le Brésil et le Mozambique ont signé un accord aux termes duquel des techniciens brésiliens peuvent transférer des technologies et une assistance technique en vue d'installer une usine de fabrication de médicaments antirétroviraux au Mozambique. Des négociations préliminaires sont en cours afin d'étendre le projet à d'autres pays comme l'Angola et la Namibie, entre autres.

Le Mexique partage actuellement ses informations relatives aux campagnes de prévention et de traitement du VIH/sida avec les pays de l'Afrique subsaharienne.

Le Brésil a joué un rôle essentiel dans la nouvelle initiative de lutte contre le sida adoptée par la CPLP en offrant aux États membres africains de cette organisation son expérience et ses techniques dans la production de médicaments antirétroviraux.

Cuba participe activement à la campagne internationale de lutte contre le VIH/sida en Afrique.

• Education

Le Brésil aide les Gouvernements du Mozambique, de Sao Tomé et Príncipe et du Cap-Vert à concevoir et à mettre en oeuvre des projets d'alphabétisation à l'intention des jeunes et des adultes, en s'appuyant sur un projet appelé « Solidarité dans l'alphabétisation ». Il aide aussi les Gouvernements du Mozambique et de Sao Tomé et Príncipe à concevoir, à financer et à mettre en oeuvre des projets inspirés du programme brésilien « Bolsa-Escola » (bourse-école), qui vise à faire en sorte, en apportant un revenu minimal à leur famille, que les enfants issus de milieux modestes soient inscrits dans les établissements scolaires publics et fréquentent l'école avec assiduité.

(suite page suivante)

Le Conseil latino-américain des sciences sociales – réseau qui rassemble plus d'une centaine d'instituts de recherche – renforce actuellement sa coopération avec ses homologues africains.

Développement des ressources humains (*suite*)**• Education
(*suite*)**

Par ailleurs, depuis les années 80, le Gouvernement brésilien offre des bourses à des étudiants africains, surtout dans les pays de langue portugaise, pour que ces derniers aillent étudier au Brésil (avant ou après la licence). Dans les années 90, quelque 2 140 étudiants universitaires et 115 étudiants postuniversitaires – issus de pays africains – ont bénéficié du programme en question.

Cuba a lancé des programmes d'enseignement à l'intention des étudiants africains à Cuba. De 1961 à 2002, 29 106 étudiants africains ont suivi des études supérieures à Cuba. Ce pays a joué un rôle majeur dans l'ouverture récente d'écoles de médecine en Guinée équatoriale et en Gambie, où il a envoyé des équipes d'enseignants cubains.

Des projets similaires seront exécutés cette année en Érythrée, en Guinée-Bissau et au Ghana.

Le Mexique a mis au point un programme qui consiste à offrir des bourses à des étudiants africains afin qu'ils aillent étudier au Mexique et à permettre à des experts et professeurs invités de participer à différents programmes de coopération universitaire et de recherche scientifique. Au total, le Mexique a financé des bourses dans 35 des 54 pays africains.

Environnement

Les Ministères brésilien et mozambicain des sciences et des techniques ont conclu un accord concernant l'installation d'un système de surveillance de l'environnement au Mozambique, alimenté par les informations recueillies grâce à des satellites brésiliens.

Le Venezuela apporte un appui financier aux organisations non gouvernementales qui mènent des activités de développement durable à l'intention des femmes et des jeunes dans les pays suivants: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Mali, Mozambique, Niger, Sénégal et Togo.

La ZPCAS constitue un cadre solide afin de favoriser les relations entre 24 pays d'Afrique et d'Amérique latine dans le domaine de la protection du milieu marin.

ANNEXE II

Autres domaines de coopération couverts par des accords de coopération

1. Accords par l'Uruguay avec :

- Algérie :** Accord de coopération culturelle conclu le 24 avril 1987
- Angola :** Accord de coopération conclu en juin 2002 entre le Ministère de l'agriculture et de la pêche et le Ministère de l'agriculture rurale
- Egypte :** Accord de coopération économique et financière signé le 28 juin 1983 (en vigueur depuis le 27 juillet 1992)
- Nigéria :** Accord de coopération économique, scientifique et technique conclu le 15 juin 1983 (accord en vigueur depuis le 24 août 1984)
- Maroc :** Accord de coopération avec le Ministère des affaires étrangères, conclu le 24 mai 1999
- Afrique du Sud :** Mémorandum d'accord signé le 30 mai 1997 avec la Direction nationale des mines et de la géologie (Office of Mining and Geology) et le Conseil des sciences de la terre (Council for Geoscience)

2. Accords par le Mexique avec :

Le Mexique coopère avec différents pays africains dans les domaines suivants : intervention phytosanitaire, coopération commerciale, entraide judiciaire et extradition, éducation, culture, sciences et technologies.

3. Autres accords de coopération :

Il existe également des accords bilatéraux entre l'Afrique du Sud et le MERCOSUR.



Office of the Special Adviser on Africa (OSAA)
United Nations
Tel: (212) 963 0739
Fax: (212) 963 6940
<http://www.un.org/esa/africa>

Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique
Nations Unies
Téléphone : (212) 963 0739
Télécopie : (212) 963 6940
<http://www.un.org/esa/africa>